Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

www.nato.int/factsheets Fiche d'information

Février 2022

Les relations OTAN-Russie

L'OTAN suit une double approche à l'égard de la Russie : une dissuasion et une défense solides, conjuguées au dialogue. La coopération pratique avec ce pays est suspendue depuis 2014, en raison de l'annexion, illégale et illégitime, de la Crimée (Ukraine) par la Russie. Les canaux de communication politiques et militaires, quant à eux, restent ouverts.

Les grandes étapes des relations

- Les relations entre l'OTAN et la Russie ont débuté après la fin de la Guerre froide et la dissolution de l'Union soviétique, lorsque la Russie est devenue membre du Conseil de coopération nord-atlantique (en 1991), puis du Conseil de partenariat euro-atlantique (en 1997).
- La coopération pratique a démarré lorsque la Russie a rejoint le programme du Partenariat pour la paix (en 1994) et déployé des troupes à l'appui d'opérations de soutien de la paix dirigées par l'OTAN dans les Balkans occidentaux à la fin des années 1990.
- L'Acte fondateur OTAN-Russie, de 1997, a donné un caractère plus formel aux relations bilatérales, notamment au travers de la création du Conseil conjoint permanent OTAN-Russie (CCP) comme forum de consultation et de coopération.



Réunion du Conseil OTAN-Russie le 12 janvier 2022

- La Russie a gelé ses relations avec l'OTAN du fait de divergences sur la crise au Kosovo en 1999, mais elle a repris ses activités et ses réunions au sein du CCP après la fin de la campagne aérienne de l'OTAN au Kosovo, en participant notamment à la Force pour le Kosovo (KFOR), dirigée par l'OTAN.
- En 2002, le dialogue et la coopération ont été renforcés, lorsque le CCP a été remplacé par le Conseil OTAN-Russie (COR), qui devait permettre à ses membres de se consulter sur les questions de sécurité du moment et de piloter la coopération pratique dans un large éventail de domaines.
- Par ailleurs, en 1998, la Russie a établi une mission diplomatique auprès de l'OTAN. De son côté, l'OTAN a ouvert, en 2001, un bureau d'information à Moscou devant servir de point focal pour la diffusion, en Russie, d'informations sur l'OTAN, et, en 2002, une mission de liaison militaire destinée à faciliter la communication entre le Comité militaire de l'OTAN, à Bruxelles, et le ministère de la Défense de la Fédération de Russie.
- À la suite de l'action militaire menée par la Russie en Géorgie en août 2008, les réunions formelles du COR ont été suspendues jusquau printemps 2009, de même que la coopération dans certains domaines. Les Alliés continuent d'ailleurs d'exhorter la Russie à revenir sur sa décision de reconnaître les régions géorgiennes d'Abkhazie et d'Ossétie du Sud en tant qu'États indépendants.
- Toute coopération pratique, tant civile que militaire, avec la Russie dans le cadre du COR est suspendue depuis avril 2014, en réponse à l'intervention militaire et aux actions agressives menées par ce pays en Ukraine, ainsi qu'à son annexion illégale et illégitime de la Crimée, que les Alliés condamnent avec la plus grande fermeté.
- Au lendemain de l'attaque perpétrée au moyen d'un agent neurotoxique de qualité militaire à Salisbury en mars 2018, l'effectif maximum de la mission de la Russie auprès du siège de l'OTAN a été ramené de 30 à 20 personnes.
- En octobre 2021, l'OTAN a de nouveau revu ce chiffre à la baisse en retirant leur accréditation à huit membres de la mission de la Russie auprès de l'OTAN, qui étaient des officiers du renseignement russes agissant sous couverture, et a décidé de réduire le nombre de diplomates russes accrédités. Cette décision était fondée sur le renseignement.
- Le même mois, la Russie a décidé de suspendre les travaux de sa mission diplomatique auprès de l'OTAN et a demandé à l'Organisation de fermer son bureau d'information à Moscou et de cesser les activités de sa mission de liaison militaire à Moscou. L'OTAN regrette la décision de Moscou. Néanmoins, la politique de l'OTAN à l'égard de la Russie reste la même, à savoir renforcer la dissuasion et la défense tout en restant ouverte au dialogue.
- En décembre 2021, les autorités russes ont proposé à l'OTAN et aux États-Unis un traité juridiquement contraignant, qui exigeait que l'Organisation redessine l'architecture de sécurité européenne en cessant de s'élargir à l'est et qui lui interdisait de déployer des forces militaires ou de l'armement dans les États devenus membres de l'Organisation après 1997.
- Le Conseil OTAN-Russie (COR), qui constitue une importante enceinte de dialogue, s'est réuni à onze reprises depuis 2016 (la première fois après l'intervention militaire russe en Ukraine). La dernière réunion du COR remonte au 12 janvier 2022. Les Alliés et les représentants de la Russie ont discuté du renforcement du dispositif militaire russe en Ukraine et alentour ainsi que de la proposition de la Russie relative à un accord de sécurité allant à l'encontre de la politique de la porte ouverte de l'OTAN. Alors que les Alliés ont clairement indiqué que l'OTAN ne transigerait pas sur le principe fondamental de la sécurité européenne et de la sécurité de l'Alliance, le secrétaire général de l'OTAN a invité la Russie à une série de réunions afin de débattre des préoccupations mutuelles en matière de sécurité, telles que la maîtrise des armements, le désarmement, la non-prolifération et une plus grande transparence concernant les exercices militaires.

Réaction au conflit entre la Russie et l'Ukraine

Après l'annexion, illégale et illégitime, de la Crimée par la Russie en mars 2014, les Alliés ont suspendu toute coopération pratique, tant civile que militaire, avec Moscou, et demandé instamment à la Russie de se conformer au droit international ainsi qu'à ses obligations et responsabilités internationales. En outre, ils l'ont appelée à mettre fin à son occupation, illégitime, de la Crimée, à s'abstenir de toute action agressive à l'encontre de l'Ukraine, à faire cesser le flux transfrontalier d'armes, d'équipements, de personnes et de fonds à destination des séparatistes dans l'est de l'Ukraine, et à ne plus attiser les tensions le long de la frontière ukrainienne et au-delà. L'OTAN ne reconnaît pas et ne reconnaîtra pas l'annexion, illégale et illégitime, de la Crimée par la Russie.



North Atlantic Treaty Organization

www.nato.int/factsheets Fiche d'information

En réponse au renforcement du dispositif militaire russe en Ukraine et alentour, avec plus de 100 000 soldats prêts au combat début 2022, auxquels il faut ajouter 30 000 soldats stationnés au Bélarus, les Alliés ont accru leur présence au centre, dans le sud et dans le sud-est du territoire de l'Alliance ainsi que la disponibilité opérationnelle de la Force de réaction de l'OTAN;

Néanmoins, l'OTAN maintient ouverts les canaux de communication politiques et militaires, les Alliés souhaitant vivement que le conflit dans l'est de l'Ukraine soit réglé pacifiquement, par la voie diplomatique, notamment dans le cadre des accords de Minsk. La Russie a une responsabilité importante à cet égard. En <u>avril</u> et en décembre 2021, face aux hostilités russes et au nouveau renforcement du dispositif militaire russe en Ukraine et alentour, les Alliés ont appelé Moscou à mettre un terme à ses provocations et à procéder immédiatement à une désescalade des tensions aux frontières de l'Ukraine ainsi qu'en Crimée, territoire ayant été annexé de manière illégale.

Préoccupations d'ordre plus général concernant le comportement de la Russie

Les activités de la Russie en Ukraine ne sont pas l'unique source de préoccupations de l'OTAN. Les Alliés continuent en effet de manifester également leur soutien en faveur de l'intégrité territoriale de la Géorgie et de la République de Moldova à l'intérieur de leurs frontières internationalement reconnues, et d'appeler la Russie à retirer les forces qu'elle a stationnées dans ces trois pays sans leur consentement. Les activités militaires russes, en particulier aux frontières de l'OTAN, se sont intensifiées, et par son attitude, Moscou continue de rendre l'environnement de sécurité de la région euro-atlantique moins stable et moins prévisible ; on observe notamment des déploiements à proximité des frontières de l'OTAN, la conduite d'entraînements et d'exercices d'alerte de grande envergure, ainsi que des violations de l'espace aérien de l'Alliance. La Russie met également à mal la sécurité et la stabilité euro-atlantiques par ses actions hybrides, notamment les tentatives d'ingérence dans les processus électoraux de certains pays, les vastes campagnes de désinformation et les actes de cybermalveillance.

Les faits suivants ont particulièrement suscité inquiétude et condamnations : l'implication de la Russie dans la tragique destruction de l'avion qui assurait le vol MH17 le 17 juillet 2014 ; les activités d'agents russes qui avaient entraîné des explosions dans des dépôts de munitions à Vrbetice en 2014 ; l'intervention militaire de la Russie et la très importante présence militaire russe en Syrie ; l'emploi injustifié, par la Russie, de la force militaire à l'encontre de navires ukrainiens et de leur équipage près de la mer d'Azov et du détroit de Kertch en novembre 2018 ; la construction par la Russie du pont du détroit de Kertch ; l'implication de la Russie dans l'utilisation d'un agent neurotoxique de qualité militaire à Salisbury en mars 2018 ; l'implication de la Russie dans l'attaque perpétrée au moyen d'un gaz neurotoxique contre Alekseï Navalny, figure de l'opposition russe, le 4 septembre 2020 ; et le tir d'essai d'un missile antisatellite auquel la Russie a procédé de manière inconsidérée et irresponsable le 15 novembre 2021.

Ces préoccupations sont aggravées par le fait que la Russie continue de violer, de ne pas honorer ou de contourner nombre d'obligations et d'engagements dans le domaine de la maîtrise des armements et des mesures de confiance et de sécurité. Le fait que la Russie mette en œuvre de manière sélective le Document de Vienne, qu'elle ne respecte plus depuis longtemps le Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe, et qu'elle viole le traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (FNI), au détriment de la sécurité euro-atlantique, est une préoccupation de longue date pour les Alliés. Les Alliés ont à diverses reprises appelé la Russie à revenir au respect total du traité « Ciel ouvert », et, en juin 2021, ils ont déclaré regretter vivement la décision de la Russie de se retirer de ce traité plutôt que d'en respecter à nouveau toutes les dispositions. Le retrait russe est entré en vigueur le 18 décembre 2021.

Alors que l'OTAN respecte ses engagements internationaux, la Russie a violé les valeurs, les principes et les engagements sur lesquels repose la relation OTAN-Russie. La Russie a rompu la confiance au cœur de sa coopération avec l'OTAN et remis en cause les principes fondamentaux de l'architecture de sécurité tant mondiale qu'euro-atlantique. Néanmoins, les canaux de communication politiques et militaires restent ouverts afin de permettre l'échange d'informations sur les questions d'intérêt commun et les points préoccupants pour chacun, d'éviter les malentendus et d'accroître la prévisibilité.

Les Alliés continuent de croire qu'un partenariat entre l'OTAN et la Russie, fondé sur le respect du droit international, aurait une valeur stratégique. Ils aspirent toujours à une relation de coopération constructive avec ce pays, qui passe notamment par des mesures de confiance et de transparence réciproques et une meilleure compréhension mutuelle des postures des forces nucléaires non stratégiques de l'OTAN et de la Russie en Europe, et qui soit fondée sur des préoccupations et des intérêts de sécurité communs, dans une Europe où chaque pays est libre de décider de son avenir. Ils constatent avec regret que les conditions d'une telle relation ne sont, pour l'heure, pas réunies. Au sommet de Bruxelles tenu en juin 2021, les dirigeants des pays de l'Alliance ont réaffirmé qu'il ne pouvait y avoir de retour à la normale tant que la Russie ne montrerait pas qu'elle respecte le droit international et qu'elle honore ses obligations et responsabilités internationales.

Allies continue to believe that a partnership between NATO and Russia, based on respect for international law, would be of strategic value. They continue to aspire to a cooperative, constructive relationship with Russia – including reciprocal confidence-building and transparency measures and increased mutual understanding of NATO's and Russia's non-strategic nuclear force postures in Europe – based on common security concerns and interests, in a Europe where each country freely chooses its future. They regret that the conditions for that relationship do not currently exist. At the Brussels Summit in June 2021, Allied leaders reiterated that there can be no return to 'business as usual' until Russia demonstrates compliance with international law and its international obligations and responsibilities.

Division Diplomatie publique (PDD) - Section Presse et médias

Tél.: +32 2 707 5041
E-mail: moc@hq.nato.int
Suivez-nous sur: @NATOpress

www.nato.int